Image not found or type unknown

Litige pour la gestion d'une copropriété

Par **mendoza**, le **27/08/2008** à **14:31**

Bonjour, je voudrais vendre l'appartement que j'ai en copropriété (dû à une succession) avec ma soeur hors, celle-ci refuse de le vendre ainsi que de le louer. Existe-t-il un recours juridique pour que je puisse faire valoir mes droits?

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **27/08/2008** à **18:14**

Décision à obtenir par voie de justice.
Est-ce vraiment une copropriété ? Ne serait-ce pas une indivision ?

Par **Visiteur**, le **27/08/2008** à **19:11**

Bonjour,
Le partage des biens met fin à l'indivision.
Il peut être amiable ou judiciaire (en cas de mésentente entre les héritiers).
Dans ce derniers cas, le notaire va établir un constat de décaccord et un avocat lancera la procédure auprès du tribunal.
C'est la solution extrême, mais elle est longue et coûteuse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés